



Mutation interne CDI contre CDD

Par **cco**, le **20/11/2015** à **13:00**

Bjr , je suis actuellement en CDI dans une grande entreprise nationale .

Il y a quelques mois , j'ai soumis une demande de mutation dans le Sud pour un rapprochement familial .

Après entretien avec la responsable de l'agence du Sud , elle m'a confirmé qu'un poste en Juin 2016 devrait se libérer par le départ en retraite de l'employé .

Mais , je viens d'apprendre que cet employé est actuellement en longue maladie et l'agence du Sud l'a donc remplacé par un employé en CDD.

J'ai donc peur que le CDD , s'il fait l'affaire , soit garder en CDI lors du départ en retraite de l'employé , et ainsi ma mutation soit reportée . [smile17]

Ma question est donc de savoir si une mutation interne en CDI est prioritaire sur un CDD pour le même poste . [smile7]

Merci de votre réponse .